

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE

ADOPTION D'UN CHIEN



Association Lous Gats de Marçolan

Association déclarée, dédiée à la régulation et à la protection des animaux errants

Siège social : 36 Place Denise Barrieu, 32700 Marsolan

Numéro SIRET : 933 732 448 00016

Préambule

Le présent certificat d'engagement et de connaissance est signé avant l'adoption d'un chien afin de garantir que l'adoptant comprend pleinement les responsabilités qu'il assume à l'égard de l'animal. Ce document, valable pendant un délai minimum de 8 jours avant la signature du contrat d'adoption, a pour objectif d'informer l'adoptant sur les besoins essentiels du chien, et de l'engager à respecter ces besoins de manière responsable. L'adoptant doit s'engager à créer un environnement adapté, stable et sûr pour l'animal.

Objectifs du certificat d'engagement

Ce certificat a pour but de faire prendre conscience à l'adoptant des besoins spécifiques du chien. Il vise à :

1. Assurer que l'adoptant est informé des soins, du temps et de l'attention qu'un chien requiert.
2. Garantir que l'adoptant a pris la décision d'adopter un chien de manière réfléchie et responsable.
3. Permettre un délai de 8 jours avant la signature du contrat d'adoption, afin de réfléchir à cette décision et d'assurer que l'adoptant peut assumer ses responsabilités.

Les besoins spécifiques d'un chien

1. Besoins alimentaires et hydratation

Les chiens ont des besoins nutritionnels spécifiques selon leur âge, leur taille, leur niveau d'activité et leur état de santé.

- Alimentation adaptée : le chien doit recevoir une alimentation de qualité, comprenant des croquettes ou de la pâtée de bonne qualité, choisie en fonction de sa race, son âge et ses besoins spécifiques (stérilisation, grossesse, etc.).

- Hydratation : un chien doit toujours avoir accès à de l'eau fraîche et propre. Le manque d'hydratation peut entraîner des problèmes de santé graves.
- Suivi alimentaire : il est essentiel de respecter les recommandations vétérinaires et d'éviter de donner des restes alimentaires ou des produits inappropriés pour un chien (chocolat, oignons, aliments trop gras ou épicés, etc.).

2. Exercice physique et stimulation mentale

Les chiens ont besoin d'exercice physique quotidien et de stimulation mentale pour rester en bonne santé.

- Promenades régulières : un chien doit bénéficier de promenades quotidiennes adaptées à ses capacités physiques et à ses besoins. Cela peut inclure des sorties en extérieur, des jeux ou même des activités comme la course ou la nage.
- Stimulation mentale : en plus de l'exercice physique, un chien a besoin de stimulations mentales. Il peut s'agir de jeux interactifs, de jouets éducatifs, d'entraînements d'obéissance ou de jeux de recherche. L'ennui peut entraîner des comportements indésirables comme la destruction d'objets ou l'anxiété.

3. Soins vétérinaires et hygiène

Un suivi vétérinaire régulier est essentiel pour la santé du chien.

- Vaccinations et vermifuges : l'adoptant doit s'assurer que l'animal reçoit tous les vaccins nécessaires et est régulièrement vermifugé.
- Contrôles vétérinaires : il est nécessaire de consulter un vétérinaire pour un contrôle de santé régulier, ainsi que pour tout problème de santé, blessure ou changement comportemental.
- Hygiène : le chien a besoin de soins réguliers, y compris la coupe des griffes, le brossage du pelage et le nettoyage des oreilles. L'adoptant doit aussi surveiller la santé dentaire du chien et consulter un vétérinaire si des problèmes dentaires surviennent.
- Stérilisation : selon la race et l'état de l'animal, la stérilisation peut être nécessaire pour éviter des problèmes de santé futurs.

4. Environnement sécurisé et adapté

L'environnement de vie d'un chien doit être sécurisé et adapté à ses besoins.

- Espaces sécurisés : l'adoptant doit garantir que le chien vive dans un espace sécurisé, que ce soit en appartement (avec des sorties régulières) ou en maison (avec un jardin clôturé et sécurisé).
- Protection contre les dangers : le chien doit être protégé des dangers extérieurs (voitures, animaux sauvages, intempéries). Il doit être gardé en laisse lors des promenades en extérieur, à moins que le chien ne soit dans un espace sécurisé et clos.

- Adaptation à l'environnement familial : le chien doit être bien intégré à la vie de famille, ne pas être laissé seul trop longtemps, et bénéficier d'un espace calme pour se reposer.

5. Comportement et socialisation

Le chien a besoin de s'intégrer harmonieusement dans son environnement social.

- Socialisation avec les humains et autres animaux : il est essentiel que le chien soit correctement socialisé dès son plus jeune âge, mais aussi tout au long de sa vie, pour éviter l'agression ou la peur envers d'autres animaux ou humains.
- Éducation et apprentissage : l'adoptant doit s'engager à pratiquer l'éducation du chien par des méthodes positives (renforcement par récompenses). L'éducation peut inclure l'apprentissage des bases (assis, couché, rappel), mais aussi l'adaptation à de nouvelles situations (promenades en ville, rencontre d'autres chiens, etc.).
- Comportements spécifiques : certains chiens peuvent présenter des comportements spécifiques (peur des bruits, anxiété de séparation, agressivité), et l'adoptant doit être prêt à demander l'aide d'un professionnel du comportement animal si nécessaire.

6. Compromis à long terme

L'adoption d'un chien implique un engagement à long terme.

- Durée de l'engagement : l'adoptant doit être prêt à s'occuper de son chien pendant toute sa vie, ce qui peut durer de 10 à 15 ans, voire plus. Ce type d'engagement nécessite de l'investissement en termes de temps, de finances et d'attention.
- Changements de situation : en cas de déménagement, d'évolution de la situation familiale ou professionnelle, l'adoptant doit veiller à ce que l'animal ne soit pas négligé et à s'assurer que les conditions de vie du chien restent adaptées.

7. Retrait et restitution de l'animal

L'adoptant comprend qu'en cas de non-respect des conditions mentionnées ci-dessus, ou si l'adoption n'est plus possible pour des raisons justifiées, l'Association peut demander la restitution de l'animal.

L'adoptant s'engage à ne jamais abandonner le chien, et à le restituer à l'Association dans un délai raisonnable en cas de problème majeur.

Engagement de l'adoptant

Je, soussigné(e), _____

déclare avoir pris connaissance des besoins spécifiques du chienet m'engage à respecter toutes les obligations énumérées ci-dessus pour assurer son bien-être et sa sécurité.

Je comprends que ce certificat doit être signé 8 jours avant la signature du contrat d'adoption, et que ce délai est une période de réflexion pour confirmer mon engagement.

Je m'engage à adopter ce chien uniquement si je suis sûr(e) d'avoir les moyens et la volonté de répondre à tous ses besoins à long terme.

Fait à : _____

Le : _____

Signature de l'adoptant :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

Signature de l'Association

Pour l'Association Lous Gats de Marçolan

Signature :

